# Rapport D'Activités 2021

## Assemblée Générale

09 juin 2022

ASSOCIATION RENNAISE CENTRES SOCIAUX

Les habitants·es en action

# Carte d'identité

| | |
|---|---|
| **Identité** | **Association Rennaise des Centres Sociaux (1 entité juridique) = 6 Centres Sociaux implantés dans les quartiers prioritaires rennais + 1 Siège** regroupant **les fonctions supports + 1 mission Centre-Ville (jusqu'au 31 décembre 2021)** |
| **Naissance** | 18 juin 2003 (19 ans) |
| **Origine** | Des Centres Sociaux gérés par la CAF d'Ille-et-Vilaine de 1960 à 2003.<br>1er janvier 2004 : date du transfert de gestion à l'ARCS. |
| **Statut** | Association loi 1901 - Des habitants majoritaires au Conseil d'Administration (64% des voix). |
| **Grands domaines d'activités** | Accueil Petite Enfance, Accueil Enfance, Accompagnement à la Parentalité, Accueil-information-orientation-convivialité, Allez vers-hors les murs, Accompagnement social-vie quotidienne, Accompagnement du bénévolat-prise de responsabilités-citoyenneté. |
| **Effectifs et équivalent temps plein (ETP)** | Effectifs au 31/12/2021 : 134 salariés<br>Dont 114 CDI (95 ARCS + 14 CAF + 5 GEDES) |
| **Bénévolat** | 17 139 heures qui représentent 9 ETP en 2021 |
| **Budget et masse salariale** | Budget de 5,9M € dont 93% de financements publics (62% de subvention de fonctionnement CAF-Ville de Rennes – Convention tripartite)<br>77% de masse salariale. |
| **Convention Collective Nationale (CCN)** | CCN UCANSS (Sécurité sociale) et CCN ALISFA (Acteurs du Lien Social et Familial) |
| **Dialogue Social** | Comité Social et Economique (collège salariés : 5 titulaires, 5 suppléants ; collège cadres : 1 titulaire, 1 suppléant) + 1 Déléguée Syndicale<br>Organisation syndicale représentative : CGT USPAOC[2]<br>ARCS adhérente au syndicat employeur ELISFA[3] |

[1] Groupement d'Employeurs de l'Économie Sociale d'Ille-Et-Vilaine
[2] USPAOC : Union des Syndicats des Personnels de l'Animation et des Organisations sociales sportives et Culturelles.
[3] ELISFA (ex Snaecso) est un syndicat d'employeurs autonome, reconnu comme représentatif des employeurs de la branche professionnelle des Centres Sociaux et socioculturels, des Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE), des Associations du développement social local, des Établissements de vie sociale. Le syndicat est membre de l'UDES (Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire).

# Sommaire


## Rapport Moral p. 4-11

**UNE ANNÉE DE TRANSITION**

Note d'étonnement de Sandrine LIGNIER
Note d'héritage de Sylvie LITTE-SINDA

## Rapport d'Activités p. 12-33

**PROJET ASSOCIATIF**

Petite Enfance - Enfance Parentalité
Inclusion Numérique
Développement Social Local
Droit aux vacances
Mutuelle pour tous
Démarche Centre-ville

**FONCTIONNEMENT DE L'ARCS**

Commission Coopération des acteurs
Commission Projet socio-économique
Commission Information et Communication

## Rapport Financier p. 34-43

Résultat
Bilan
En conclusion

## Perspectives 2022-2023 p. 44-47

Petite Enfance
Droit aux vacances
Accueil, information, orientation, convivialité
Développement durable
Implantation territoriale
Nouveaux projets sociaux
Renouvellement de la Convention tripartite VDR-CAF-ARCS
L'Association « post-Covid »
20 ans ! Ça se fête !

# Rapport M

## par les memb

# Moral 2021

## bres du Bureau

# Rapport Moral 2021

## Une année de transition

Les habitantes et les habitants, adhérents de l'Association Rennaise des Centres Sociaux, donnent de leur temps, proposent des activités, construisent des projets.

Le slogan de l'Association « **les habitants et les habitantes en action** » a parfaitement illustré cette réalité quotidienne pendant toute l'année 2021.

L'année 2020 avait vu la vie personnelle, comme la vie associative de tout un chacun, perturbée par l'émergence d'une crise sanitaire. Nous avions entamé **2021** avec l'espoir que les efforts consentis permettraient d'en venir à bout.

**Notre reconnaissance** et **notre soutien aux équipes salariées,** sous la forme d'un chèque vert et d'un chèque culture, les remerciaient d'avoir tenu bon plusieurs années de suite face à un contexte économique difficile, puis d'avoir fait face à cette crise inédite.

Mais dès les premières semaines de 2021, nous avons compris que contraintes, protocoles et adaptations constantes, resteraient notre quotidien pendant encore longtemps.

Ainsi en avril, les Centres Sociaux rennais se sont vus contraints de prendre la décision douloureuse de devoir refermer leurs portes alors que la première année de la crise avait vu s'aggraver précarités, isolements, violences intra familiales et les **besoins de soutien renforcés**.

**Le Conseil d'Administration, le Bureau**, en lien avec **le Comité de Direction**, ont maintenu leur activité ainsi que les réqexions nécessaires à l'évolution de l'ARCS, quitte à bouleverser le calendrier : chacun et chacune avaient appris de la première année de la crise pour continuer à aller de l'avant malgré la multiplication des contraintes.

L'utilité sociale des Centres Sociaux rennais, portée par **le pouvoir d'agir des habitantes et des habitants**, s'est trouvée renforcée pour répondre à des besoins, certes exprimés depuis longtemps, mais devenus encore plus prégnants.

Ainsi la réflexion avec les parents, premiers concernés sur la question de la petite enfance, vers du **multi-accueil** pour les sept haltes garderies, répond à des besoins nettement exprimés lors du Conseil d'Administration élargi du 10 juin.

A partir de toutes les propositions exprimées, le Bureau a réalisé un important travail de rédaction pendant l'été 2021, pour revenir devant le CA, le 8 septembre, avec une proposition de texte largement approuvée lors de l'AG du 30 septembre. Cette prise de position fonde **le multi-accueil tel que construit au sein de l'ARCS et définit le projet Petite Enfance de l'Association.**

# Rapport Moral 2021

## Une année de transition

La **Commission Coopération des Acteurs** a entamé un travail approfondi sur les statuts depuis fin 2020 dans le prolongement des remarques faites lors du contrôle de la Chambre Régionale des Comptes. Ce long travail, avec l'appui technique de Dominique Ysnel, juriste et Vice-président du Tribunal de commerce de Brest, devrait aboutir en 2022.

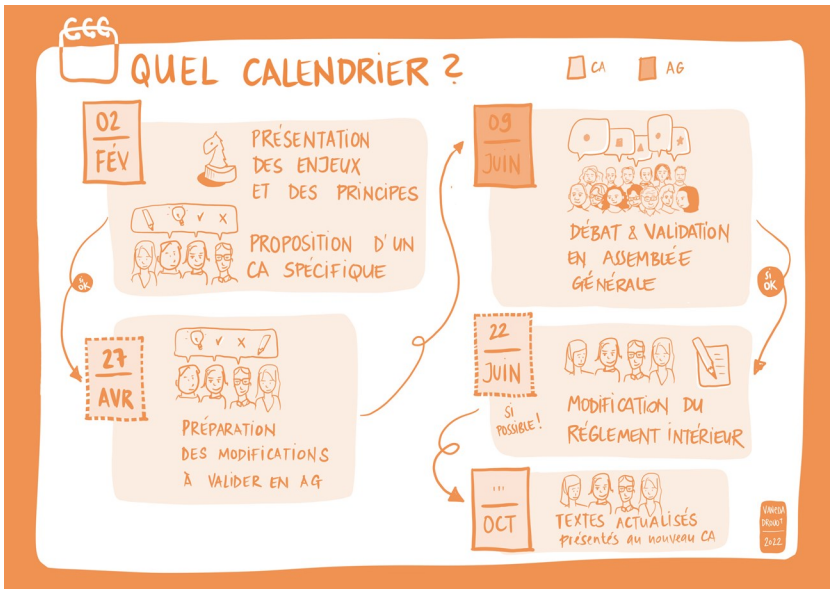


Peu à peu les instances de l'ARCS, reprennent **un fonctionnement normal à partir d'octobre**.

Les actualités des Centres et du Siège lors des CA montrent l'envie de refaire du collectif.

Les Collectifs d'animation des six Centres sont sollicités sur deux nouvelles prises de position : **« aller vers » et « le numérique »** avant d'être présentées et validées en janvier 2022.

L'année 2021 marque aussi la fin de l'accompagnement par l'ARCS de la **Mission Centre-Ville,** après 10 ans de travail ; l'association installée au **Jeu de Paume** a obtenu **l'agrément Espace de Vie Sociale.**

En fin d'année, les premières réunions du renouvellement des projets sociaux de Cleunay, Ker Yann Villejean et Maurepas entament le travail pour un aboutissement en 2022.

Enfin, lors des réunions du suivi de **la Convention Tripartite**, le domaine d'activité « **Petite Enfance** » est présenté à nos partenaires CAF et Ville de Rennes afin d'obtenir leur soutien technique.

De même des réflexions leur sont soumises concernant **le droit aux vacances et la volonté de l'Association d'en faire une activité élargie au regard des besoins exprimés par les habitants et les habitantes dans le prolongement du confinement.**

En matière de gestion de l'Association, l'organisation des Ressources Humaines aboutit aux recrutements d'une Directrice en avril et d'une Chargée de développement en septembre. Cette montée en compétences de l'Association est largement saluée.

A l'occasion d'un nouveau recrutement de Direction de Centre à Ty Blosne, l'Association précise les attendus de ce poste, en tenant compte des évolutions qui résultent du projet stratégique et en veillant à ce que chaque direction de Centre puisse bénéficier de ces évolutions majeures.

Nous pouvons légitimement être fiers du travail accompli collectivement pendant l'année 2021.

**Que les bénévoles, les salariés et les partenaires en soient chaleureusement remerciés !**

# Rapport Moral 2021

## Note d'Étonnement De Sandrine LIGNIER, nouvelle membre du Bureau de l'ARCS

Je suis maman au foyer de six enfants, dont deux qui fréquentent le centre de loisirs du Centre Social Carrefour 18.

Depuis 2009, je suis bénévole à la cafétéria « Le Café du Monde » et j'apprécie particulièrement participer à la vie du centre ainsi qu'aux réunions qui l'animent.

Mon entrée dans l'association s'explique par la curiosité que j'avais envers le fonctionnement de cette structure, En effet j'avais envie de mieux connaître l'activité et tout ce qui l'entoure.

Depuis octobre 2021, je suis devenue membre du Bureau pour toutes ces raisons.

J'apporte un regard neuf en tant qu'administratrice de longue date à Carrefour 18.

Ma participation à la vie associative et aux réunions officielles m'enrichit personnellement, et me permet de vivre mon adhésion au Centre Social d'une façon impliquée et concrète.

Par ailleurs, toujours en lien avec mon implication dans la vie associative et sociale rennaise, je suis depuis peu représentante de l'ARCS auprès de l'association ATD Quart Monde, car observer autant de misère encore aujourd'hui me touche énormément, et j'envisage de contribuer à la construction de projets entre les deux associations.

J'aspire à donner de mon temps aux autres et à tenter de faire le maximum pour faire avancer des sujets chers à une association comme l'ARCS.

Merci aux administrateurs·rices et aux Membres de Droit et Qualifiés de m'avoir permis d'être à cette place aujourd'hui.

# Note d'héritage par Sylvie LITTE-SINDA, Co-Présidente sortante de l'ARCS

Je termine six ans de mandat à l'Association Rennaise des Centres Sociaux, dont trois à sa Co-Présidence issue du collège habitants. Je tenais à la représentation de chaque Centre Social au sein du Bureau, instance politique à laquelle j'ai participé pendant toute cette période : Mission accomplie !

La gouvernance a été instructive, un défi à relever pour que la dignité humaine, la solidarité et la démocratie prennent tout leur sens dans chaque Centre Social de l'ARCS.
Un vrai débat d'idées et de prise de position dans les instances Associatives qui permettent d'améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires rennais.

La gouvernance politique a joué un rôle d'interlocuteur des habitants (porte voix) auprès des partenaires financiers que sont la Caisse d'Allocations Familiales, la Ville de Rennes et le Département d'Ille et Vilaine ; là aussi je constate une nette amélioration partenariale et je suis heureuse d'y avoir participé.
Les nombreux chantiers ont notamment porté sur les projets stratégiques dont je mesure les évolutions en cours.

Consciente des responsabilités, j'ai pu vérifier que le Bureau construit la solidarité entre ses membres et donne des orientations qui contribuent à poser les fondations de l'Association.
La Co-Présidence de l'ARCS fonctionne de manière collégiale et la répartition des responsabilités et signatures l'attestent en permanence.
J'ai eu l'opportunité de partager la Co-présidence aux côtés des personnalités engagées qui portent des valeurs humaines.

Etre avec les autres donne du sens à sa vie lorsqu'on arrive de la Centrafrique et alors qu'il faut tout recommencer, prendre un travail à temps plein en milieu hospitalier, un véritable challenge pour organiser tout cela ; OUI, c'est possible.
Ce qui m'a conforté dans ma fonction de Co-Présidente, c'est l'apport indispensable des Co-Présidents et Co-Présidentes, en la personne de Jean-Luc Masson, René Bondiguel, issus du collège des personnes ressources, Gabriel Séné, Gaëlle Le Goffic, Ayoub Brahim, et Annie Brelier Administrateurs et Administratrices issus du collège des habitants.

Merci à Yves-Marie Le Scornet, Directeur du Centre Social de Maurepas et à Amélie Trappler, Directrice Générale de l'ARCS qui ont cru en moi.

Merci aux professionnels pour leurs accompagnements.

Merci aux Administrateurs et Administratrices qui m'ont adoptée
Je passe le relais, car il était temps.
Bon courage à toute l'équipe qui arrive et à celles et ceux qui continuent.

# RAPPORT D'AC

# CTIVITES 2021

# Petite Enfance

## La concrétisation de nouveaux projets Petite Enfance …

**Depuis septembre 2021, 3 évolutions majeures se sont concrétisées dans les accueils Petite Enfance des 6 Centres Sociaux rennais de l'ARCS :**

- **Extension de l'amplitude horaire : 8h45-12h15 / 13h30-17h30 pour toutes les Haltes-Garderies.**
- **1 journée continue avec repas par semaine pour 6 enfants pour toutes les Haltes-Garderies (hormis la Halte-Garderie des Longs-Près du Centre Social de Maurepas).**
- **50% des places pour l'accueil occasionnel / 50% des places pour l'accueil sur réservation et sur contrat.**

**Ce qui perdure dans nos accueils Petite Enfance :**

- 1er lieu de séparation parents-enfants et de préparation à l'entrée à l'école maternelle.
- Lieu d'éveil, de socialisation, et des premiers apprentissages collectifs (ex : Parler Bambin, Mar'mots).
- Accompagnement fort à la parentalité.
- Actions complémentaires enfants-parents : Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), spectacles, sorties.
- Implication des parents dans la vie sociale et associative.
- Soutien aux démarches d'insertion sociale et professionnelle : répit parental, parcours de formation, retour à l'emploi, relais PMI et écoles.

**Ce qui se développe et se renforce progressivement :**

- La participation des bénévoles : temps de lectures partagées, ateliers jeux, activités collectives, décoration des espaces …
- L'accueil et l'accompagnement d'enfants en situation de handicap et leur famille.
- L'orientation des familles par nos partenaires vers nos accueils Petite Enfance (CCAS, CDAS, CAF, WeKer, PMI, Etoile …).
- La participation des parents à la gouvernance de l'ARCS (ex : fonction d'administrateurs.rices et de délégué.e.s à l'AG).

**L'implication et le professionnalisme des équipes Petite Enfance de l'ARCS :**

- 6 nouvelles embauches en 2021 pour compléter les équipes professionnelles et mettre en œuvre les nouveaux projets Petite Enfance.
- La contribution des Animateurs.rices Enfance-Parentalité à l'accueil du jeune enfant en Halte-garderie.
- L'annualisation du temps de travail permettant des semaines de 4 jours pour les équipes pluridisciplinaires composées d'Educateur.rice de Jeune Enfant, d'Auxiliaire de Puériculture et d'Aide Auxiliaire de Puériculture.
- L'accompagnement de l'Institut Petite Enfance Boris Cyrulnik dans l'étude de faisabilité d'évolution de nos locaux vers des multi-accueils, en partenariat étroit avec le Département, la Ville de Rennes et la CAF d'Ille et Vilaine.

## Données Chiffrées 2021

**7 haltes garderies (3 mois à 3 ans) :**

**1 136 enfants différents** accueillis en 2021 **dont 82.2%** vivant sous le seuil de pauvreté.
122 refus en 2021
+34% de variation du temps d'ouverture entre 2021 et 2020.

**Accompagnements scolaires :**

**102 enfants différents** accueillis sur l'année scolaire 2020-2021

**4 Lieux d'Accueil Enfants-Parents** (LAEP)

**ALSH :**
En 2021 :

**Extrascolaire :**
**435 enfants différents** accueillis pendant les périodes de vacances.

**Périscolaire :**
**124 enfants différents** accueillis les mercredis après-midi.

# Petite Enfance

**Rappel des objectifs des nouveaux projets Petite Enfance :**

**Du point de vue des familles :**

- Confier mon enfant un peu plus tôt et un peu plus tard dans la journée.
- Confier mon enfant à la journée avec un repas de qualité une fois par semaine.
- Etre garantie d'avoir un mode de garde pour pouvoir m'engager dans un parcours de formation, une reprise d'emploi, une activité bénévole, du temps pour moi.
- Avoir la possibilité de participer au projet de la halte-garderie en tant que bénévole.
- Avoir des repères identiques avec d'autres familles rennaises concernant les horaires et le fonctionnement des haltes-garderies des Centres Sociaux.

**Du point de vue des enfants :**

- Créer des liens sur une période plus longue avec d'autres adultes.
- Rencontrer d'autres enfants issus de différentes cultures et d'autres milieux sociaux.
- Etre accueilli et accompagné en fonction de mes besoins particuliers.
- Connaître l'animateur.rice en charge de l'accueil de loisirs et le.la retrouver par la suite.

**Evoluer vers des « multi-accueils », l'ARCS prend position !**

Après trois Conseils d'Administration, dont un CA extraordinaire spécialement organisé pour que les parents des différents Centres Sociaux puissent faire connaître leurs attentes et leurs besoins, l'Assemblée Générale du 30 septembre 2021 a acté la volonté de l'ARCS d'évoluer vers des « multi-accueils », selon 5 grands principes :

**1 - Les attentes des parents** doivent guider le projet multi-accueil.
**2 - La mixité sociale** est à assurer en lien avec le projet social qui est notre référence, en ayant une attention particulière aux familles fragilisées.
**3 - La diversité des modes d'accueil** qui permet de l'accueil régulier, ainsi qu'un accueil occasionnel qui reste notre spécificité.
**4 - La mise en œuvre progressive** des multi-accueils en complémentarité de nos partenaires.
**5 - Les modalités de suivi et d'évaluation** mobiliseront les parents et l'ensemble des parties prenantes, salarié.e.s, bénévoles et partenaires.

# Inclusion Numérique

L'année 2021 aura encore été marquée par des restrictions dans les activités collectives pour les adultes en raison de la crise sanitaire. Jusqu'en septembre, il n'a pas été possible de maintenir les accueils collectifs qui pouvaient être organisés dans les Centres.

Nous avons tout de même maintenu des permanences d'informaticienne et informaticien publics en présentiel ou à distance. Ces accompagnements étaient essentiels sur cette période pour maintenir du lien social et répondre aux difficultés d'usage durant une période où les outils numériques étaient un moyen de communication essentiel. Ce sont 260 accompagnements qui ont été réalisés dont 59 à distance.
En ajoutant les ateliers à partir de septembre se sont, au total 430 personnes qui ont été accueillies sur des actions numériques.

À partir du mois de septembre les permanences dans chacun des centres et les actions collectives portées par des bénévoles ou des partenaires ont pu reprendre.
Le groupe inclusion numérique s'est également retrouvé pour finaliser la prise de position. Nous avons réalisé une présentation de celle-ci au cours des collectifs d'animation de chacun des Centres Sociaux. Les échanges ont systématiquement confirmé la prégnance grandissante du numérique dans nombre d'aspects de la vie quotidienne des habitants, les situations d'exclusion et de non recours aux droits du fait de la non maîtrise des interfaces administratives, du manque de connexion ou d'équipement.

La prise de position adoptée lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 20 janvier 2022 affirme le rôle de l'Association Rennaise des Centres Sociaux en visant à **l'autonomie numérique de toutes et tous**, en agissant au plus près des publics les plus fragiles, elle souhaite développer une approche positive et éclairée du numérique, en cohérence avec ses valeurs. L'action de l'ARCS s'inscrit dans la complémentarité avec les autres partenaires et avec la volonté de développer une approche éclairée et responsable du numérique qui puisse développer des solidarités plutôt que le repli sur soi.
Nous poursuivons donc notre action en mettant les **perspectives** suivantes en 2022 :

- La formation des acteurs bénévoles et professionnels de l'association, en partenariat avec le CCAS.
- La récurrence des rencontres auprès des informaticien et informaticienne publics (cf. infographie « autonomie du public »), nous amène également à travailler les passerelles et les orientations vers d'autres ateliers, professionnels ou partenaires afin de travailler à l'autonomie des personnes accompagnées.
- Nous souhaitons enfin concrétiser des alliances territoriales pour travailler l'enjeu de l'accès à la connexion à bas coût.

**Permanences dans les 6 Centres Sociaux et à la Maison des Ainés et des Aidants**

**404** personnes accueillies
**96** permanences
**59** personnes accompagnées à distance

**Permanences Hors Les Murs**

**50** personnes accueillies
**11** permanences de juin à août 2021

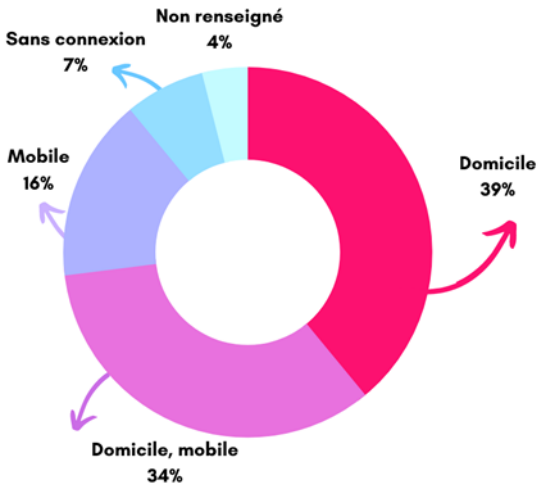


Les personnes accueillies semblent plutôt bien connectées puisque l'on constate que 89 % ont au moins un type de connexion. Et 50% dispose d'une connexion mobile

*Ici on parle de connexion mobile lorsque l'abonnement est supérieur ou égale à 1Go.*

En revanche 46 % de personnes ne disposent pas d'un forfait internet mobile, alors que le taux d'équipement en smartphone est de 60 %

14% de personnes utilisent donc un smartphone sans avoir conscience d'avoir internet, sans forfait ou avec un très petit forfait. Ce qui peut entraîner pour ces derniers des facturations élevées.

## AUTONOMIE DU PUBLIC

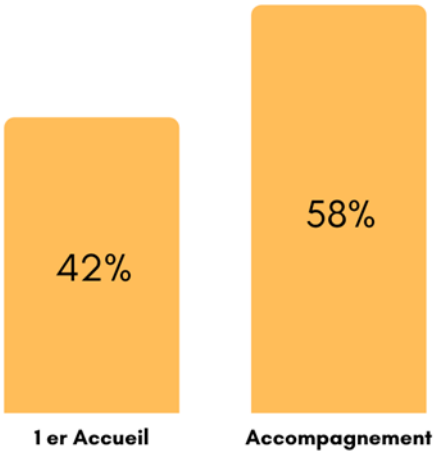


En 2021 nous avons eu 42% de nouvelles personnes accueillies. 58 % des personnes étaient déjà venues

L'accompagnement peut être plus ou moins long selon le niveau d'autonomie de base, le rythme d'apprentissage, les troubles cognitifs, la maîtrise de la langue Française, les besoins des personnes…

Cet accompagnement dure en général sur plusieurs mois (environ trois). Mais il peut s'étendre dans le temps. Il y'a des personnes qui fréquentent les permanences depuis presque 5 ans.

Nous pouvons prendre l'exemple d'habitants pour qui la première demande était d'envoyer un sms depuis leur smartphone et qui maintenant possèdent un pc et l'utilisent pour faire leurs démarches administratives.

# Développement Social Local Hors les murs

## Les actions « Aller vers Hors les Murs » au cœur des projets des Centres Sociaux rennais :

L'année 2021 a été marquée par un contexte sanitaire toujours présent.

Au sein des Centres Sociaux les actions liées à la petite-enfance, enfance, famille et parentalité se sont déroulées « presque » normalement malgré les jauges.
Les activités liées au secteur « adulte », celles liées à l'engagement bénévole ont fonctionné difficilement dans ce contexte pandémique.
Durant cette crise les équipes bénévoles et salariées des Centres Sociaux se sont mobilisées sur les quartiers pour Aller vers les habitants. Nous avons investi l'espace public sous forme de déambulations ou d'animations pour prendre des nouvelles des habitants, notamment les plus isolés afin de repérer leurs besoins.

Différentes expériences se sont concrétisées en 2021 sur les territoires :

- Le café du facteur, les barbecues et spectacles d'été au jardin du bonheur à **Maurepas** ont mobilisé tout au long de l'année **250 habitants**.
- Le projet « Porteurs de paroles » aux **Champs Manceaux** ont mobilisé près de **100 habitants**
- Les projets « Vent d'hiver festif », « Réso habitants sur le marché » et « les Rendez-vous en bas de chez vous » à **Cleunay** ont mobilisé plus de **340 habitants**
- Berry plage, les animations sur le square Zamenhof, sur le marché à **Villejean** ont mobilisé **près de 200 habitants**.

Le groupe « aller vers - hors les murs » composé de bénévoles et de salariés s'est réuni à plusieurs reprises, notamment au sein des collectifs d'animation des Centres Sociaux rennais. L'objectif était de finaliser la prise de position qui a été adoptée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 janvier 2022.

La convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) du Contrat de Ville finance à hauteur de 15 000 € les actions portées par les Centres Sociaux dans le domaine du « Aller vers-Hors les murs ». Pour 2022, la CPO est prolongée ce qui assure les financements pour le développement de ces projets.

# Droit aux vacances

## Eté 2021 : un Droit au Coucher du soleil sur la mer

Les Centres Sociaux sont par essence et par leur mission auprès des familles, des vecteurs de départ en vacances.

Depuis des années, l'ARCS propose aux habitants des **sorties** à la mer, au zoo, vers des sites remarquables, des lieux d'histoire, pour apprendre ensemble mais aussi prendre du recul, s'éloigner de chez soi pour mieux y revenir. C'est déjà les vacances, quand on peut s'aérer en famille ou entre connaissances d'un même quartier, même pour une journée.
Au retour les habitants disent : « *On serait bien resté plus longtemps... Et pourquoi pas dormir sur place et ne rentrer que demain matin... on aurait vu le coucher de soleil sur la mer... Le rêve !* »

En plus du dispositif de **l'Epargne Bonifiée**, qui permet à 60 nouveaux foyers chaque année de financer des projets via les Chèques Vacances, de **l'Accueil de Loisirs**, qui permet aux enfants des quartiers de profiter d'activités encadrées pendant les vacances, les programmes d'été des 6 Centres Sociaux s'enrichissent d'année en année afin de proposer des sorties en famille et des séjours.

En 2021, l'ARCS a permis à **144 personnes, dont 84 enfants**, de partir en séjours collectifs, pour 3 ou 4 nuits. Avec le soutien financier de la CAF d'Ille et Vilaine, de la Ville de Rennes, et de l'Agence Nationale des Chèques Vacances, 6 séjours ont pu être organisés.
Cette action permet à des parents et des habitants vivant seuls d'envisager un départ en vacances. Les centres proposent l'organisation des départs collectifs organisés et encadrés, sans quoi les habitants « ne franchiraient pas le pas ». En effet, au-delà de l'aspect financier, envisager de partir dans un endroit inconnu demande beaucoup d'engagement, et même si le désir est là, beaucoup témoignent de la difficulté de concrétiser le projet.
Au retour, les commentaires étaient nombreux :

*« C'est la 1ère fois que je pars en groupe, c'est comme une famille. Seule, j'ai peur de partir. J'ai aimé la plage, la piscine, la glace et les repas. Je suis très heureuse de m'être baignée avec mes enfants [..] La chambre était super avec vue sur la mer. Je suis très contente pour mes enfants et moi… »*
*« Ça m'a apporté de la PAIX et de l'Apaisement !»*
*« Une super organisation et un bon accueil »*
*« Pour le moral, ça m'a beaucoup aidé. J'ai des frissons rien qu'à l'idée de repenser à ces vacances. Une année difficile, des décès, un grand besoin de souffler* ! »

Les séjours ont – aux dires des parents comme des enfants - permis de **créer de nouveaux liens sociaux** de connaitre de nouvelles personnes, de se confronter à d'autres façons de faire et de penser, de s'enrichir de cultures différentes…
Les parents ont relevé **des changements de comportements positifs** chez leurs enfants : un **meilleur sommeil, des comportements plus calmes**, plus posés, une ouverture et des échanges vers les autres, une mixité appréciée pour les fratries de même sexe.
De même, le **détachement des enfants face à l'usage des écrans**, a été souligné
…

Cette rupture avec le quotidien et le fait que les parents soient libérés des tâches quotidiennes a créé des **temps privilégiés de complicité entre les parents et les enfants** et a aussi offert aux parents de véritables **temps de répit.**
Pour les adultes isolés, le séjour a permis de **reprendre confiance en eux et en leur sociabilité,** après une période d'isolement lié aux mesures sanitaires et à la pandémie.
Les participants qui vivent dans des quartiers bruyants (problème de voisinage, squatte dans les bas d'immeuble…) ont **pu profiter du calme des lieux de villégiature.**
Les séjours ont suscité auprès des personnes **l'envie de découvrir** de nouveaux lieux, de s'ouvrir aux autres et de construire un nouveau projet avec d'autres familles.
Enfin, la démarche entamée dès le printemps a permis aux participants de **gagner en connaissance sur la préparation d'un séjour**. De ce fait, des projets d'accompagnement au départ en vacances en autonomie ont été évoqués par les familles pour l'été 2022 : **Pari gagné !**

# Commission Coopération des Acteurs

Bien qu'il y ait eu quelques interruptions du fait de la crise sanitaire, la Commission Coopération des Acteurs s'est engagée sur différents dossiers qu'elle a pu mener à leur terme ou qui sont en phase de finalisation.

Le Co-pilotage de la Commission est assuré par deux administrateurs avec le soutien du salarié référent. Il y a toujours une préparation en amont effectuée par les co-pilotes (ordre du jour, proposition de compte-rendu à valider en séance, ...).

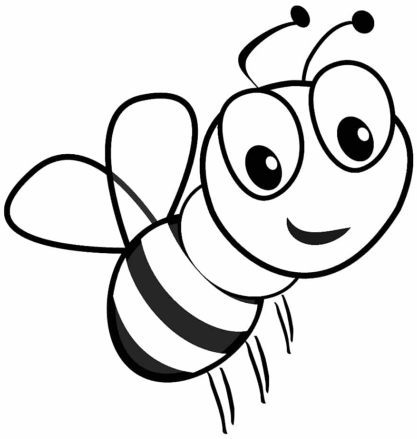

Cette instance politique issue du Conseil d'Administration est basée sur la stratégie des abeilles pour aller vers un fonctionnement plus coopératif et plus démocratique.
Afin d'approfondir certains sujets, la Commission prend appui sur des groupes de travail (Ceux-ci peuvent se baser sur l'expertise de personnes extérieures, membres du personnel, partenaires, ...).

Cela permet la participation de toutes les personnes membres de la Commission et est plus confortabl pour les personnes participantes. Les groupes de travail ont vocation à réfléchir et apporter des éléments vers la Commission, qui en plénière peut les valider, les amender et les faire suivre vers les instances appropriées pour décision.

Pour exemple, le groupe de travail sur l'accompagnement de l'engagement bénévole qui est un groupe permanent (parcours bénévole, formation, convention d'engagement, ...) a travaillé sur une proposition de **convention d'engagement réciproque bénévole / Centre Social.** Il y a eu tout un parcours avant la validation définitive, à savoir : différents temps de travail, des aller-retours entre différentes instances et une lecture critique effectuée par un juriste.
Cette convention a été validée par le Conseil d'Administration fin 2021. Elle a fait l'objet d'une note de service et servira ainsi de base commune aux différents Centres Sociaux.

Un autre chantier majeur a été engagé par la Commission via un Groupe de travail. C'est le travail sur **le mode de gouvernance associative**. En lien avec différents paramètres (notre évolution, les questions des délégations, de répartition des pouvoirs, de processus de décision, les recommandations de la Chambre Régionale des Comptes, ...), nous avons, en collaboration avec la

Fédération Centres sociaux de Bretagne, proposé une formation/action (composée de membres du Conseil d'Administration et de membres du personnel). Cette formation, animée par un expert en droit associatif, a contribué à doter les membres du groupe de compétences et d'outils en vue d'apporter par la suite une traduction opérationnelle dans la modification de nos statuts et de notre règlement intérieur.

Nous avons ainsi, via la constitution d'un groupe de travail, été accompagnés par un juriste spécialisé dans la gouvernance associative et commencé à travailler sur la réécriture de nos statuts. L'objectif est de finaliser le processus de modification des statuts et du règlement intérieur et pouvoir le valider lors de l'Assemblée Générale.

## DONNÉES CHIFFRÉES 2021

**Ressources Humaines—Effectifs au 31/12/2021**

**134 salariés**
Dont **114 CDI (95 ARCS + 14 CAF + 5 GEDES)**
Dont **15 CDD**
Dont **2 CEE**
Dont **3 Contrats Aidés** (3 Adultes Relais)

**107 salariés « Equivalent Temps Plein** » (hors remplacements et hors contrats aidés) **:**
Dont **93 ETP ARCS**
Dont **12 ETP CAF**
Dont **2 ETP GEDES**

**Nombre de contrats de travail réalisés** : **163** (131 en 2020) (hors avenants aux contrats de travail)

**Nombre de bulletins de salaire : 1 500** (Moyenne de 125 bulletins de salaire ARCS par mois)

**Nombre de chèques déjeuner** attribués **: 14 798** (14 297 ARCS + 142 GEDES + 359 Stagiaires)
(Moyenne de **1 233 par mois**)

**Mutuelle au 31/12/2021 :** 86 salariés adhèrent à la mutuelle obligatoire
Dont 54 salariés seuls
Dont 32 salariés avec famille : (conjoint et/ou enfant(s))

**11 jurys de recrutement** au printemps prochain.

# Commission Projet Socio-économique

## Des réunions qui ont repris un rythme régulier

Nous avons retrouvé au cours de cette année 2021 un rythme de réunion normal après un fonctionnement compliqué au cours de l'année 2020. La Commission s'est réunie huit fois dans l'année.
Nous aurions apprécié pouvoir nous déplacer dans les Centres. Le contexte sanitaire nous a empêché de le faire. Nous avons pu néanmoins nous déplacer sur le secteur de Maurepas et nous rendre compte de la configuration à venir du « prochain » Centre Social, aussi bien sur le site du futur ESC que sur celui du bien nommé « Pied de banane ». En nous confrontant à la réalité des lieux, nous pouvons mieux appréhender la réalité des enjeux.

## Des nouveaux administrateurs (et des anciens) demandeurs d'une remise à niveau des enjeux

Les statuts actuels de l'Association ont aussi pour effet le renouvellement des administrateurs. Sur la question des projets et leur traduction financière, nous prenons le temps d'en réexpliquer les enjeux divers et nombreux. Cela permet par ailleurs une « piqûre » de rappel bénéfique pour les administrateurs plus anciens.
Nous avons par ailleurs remarqué une évolution dans le profil de certains nouveaux administrateurs, assez demandeurs sur une certaine technicité. Il a donc fallu, pour le bénéfice de tous là aussi, revenir sur ces éléments sans tomber dans le piège de vouloir faire de cette Commission une instance uniquement technique mais bien centrée sur l'échange entre le projet et les moyens financiers afférents.
Parmi les enjeux évoqués, nous pouvons citer de manière non exhaustive l'évolution de l'offre petite enfance, les domaines stratégiques d'activité, le plan pluri annuel d'investissement, la nécessité de recourir aux règles des marchés publics, l'optimisation dans l'obtention des prestations de services, le recours à une énergie verte, les orientations budgétaires pour l'année 2022, etc.)

## Deux exemples de réflexion de la Commission

Nous avons choisi de vous présenter deux exemples de réflexion de la Commission :

### Réflexion sur la stratégie financière de l'Association.

Qu'est-ce que pour nous évoque l'expression stratégie financière et quelle stratégie appliquer au sein de l'Association ?

Les éléments de réponses ont été les suivants :

- Une vision à court, moyen, long terme qui nécessite d'asseoir un plan de financement prévisionnel permettant de réaliser les investissements et les actions futures.
- Prévoir, anticiper, se projeter dans l'inconnu sans fragiliser la structure.
- Faire des choix stratégiques en fonction des priorités tout en maintenant notre capacité de maîtrise et de renouvellement de nos fonds propres.
- Mettre en lien le projet associatif et le projet financier.
- L'affectation du résultat 2020.
- Montrer à nos partenaires ce que nous allons faire de nos résultats en termes de projets.

Au niveau de la Petite Enfance, permettre l'embauche des nouveaux salariés pour atteindre l'objectif d'un taux de remplissage à 60 %.
Donner l'impulsion de la transformation physique des haltes et prévoir éventuellement de financer une partie des travaux de mise aux normes.

**Décision 1 : affecter une part du résultat 2020 pour soutenir le projet Petite Enfance pour un montant de 100 000 €.**

Au niveau de notre parc d'immobilisation, constat que le niveau d'immobilisation nette est vieillissant.
Soutenir un plan de renouvellement du matériel (ex: finir le renouvellement de l'informatique) dans le cadre d'un plan pluriannuel répondant par ailleurs à une clause de notre Convention tripartite qui nous lie avec la Ville de Rennes et la Caisse d'Allocations Familiales.

**Décision 2 : affecter une deuxième part du résultat 2020 pour renouveler notre parc d'investissement pour un montant également de 100 000 €.**

La nécessité de renforcer nos fonds propres.

# Commission Information et Communication

## 2021 Commission Communication et Information en demi-teinte

On dit souvent que des années ou des périodes sont marquées d'une ''pierre blanche'' tant elles sont bénéfiques et profitables à chacune et chacun.

Pour la commission Communication et Information, l'année 2021 restera marquée malheureusement d'une ''pierre noire'' à cause de la pandémie persistante ne facilitant pas les échanges et le partage et surtout par le long arrêt de maladie de notre Chargée de communication, Sophie Cortet.

Pourtant 2021 avait bien commencé par une mobilisation des membres de la commission bien décidés à mettre en place **une stratégie de communication cohérente au service de nos projets :**

Faisant face à une nouvelle vague de Covid, les membres du Bureau ont souhaité présenter leurs vœux. Une séance d'enregistrement a permis d'immortaliser ce moment. Cette vidéo agrémentée du film documentaire « un printemps confiné à Rennes » a été diffusée sur le site internet de l'Association.
Les membres de la commission ont préparé une double page de présentation de l'Association Rennaise des Centres Sociaux pour les éditions spéciales de la Gazette.

Une maquette de l'édition spéciale de la Gazette sur le Développement Social Local hors les murs pour faciliter l'autonomie du groupe de travail dans sa réalisation a été réfléchi par les membres de la commission.
Pour mettre en place un groupe de travail « comité de rédaction sur l'inclusion numérique », la commission s'est rapprochée du groupe en charge de cette thématique qui n'était pas encore prêt.

En mars et en mai, un remue-méninges autour du futur outil de communication pour succéder à une « Gazette à dépoussiérer » s'est rythmé autour de l'Alphabet des concepts, un travail sur les thématiques prioritaires de l'Association Rennaise des Centres Sociaux pour faire émerger un nouveau nom.

Le 3ème confinement a stoppé net les travaux de la commission en avril 2021.

Au cours de cette période, la Direction Générale, les Co-président.es prennent le relai par des communiqués pour rassurer et informer salarié.es, bénévoles, habitant-es, partenaires sur l'organisation et la continuité de la gouvernance de l'Association.

Deuxième semestre 2021

Au retour de vacances, l'absence de Sophie met la commission en sommeil.
**La commission souhaite remercier et mettre en avant l'excellent travail des référentes communication des centres qui, grâce à la page Facebook de chaque Centre, ont, au quotidien, relayé les informations sur la vie des centres**.
Gageons que les perspectives 2022 nous permettront de formaliser un plan d'actions de communication à l'échelle de l'Association Rennaise des Centres Sociaux en cohérence avec la stratégie de communication en lien avec le projet

# Démarche Centre-Ville

**Une histoire commencée à la fin de l'année 2010.**

*Décembre 2021*

**Collectif d'Animation Centre-Ville**

EDITION SPECIALE

Sous la Co-Présidence d'Anne-Françoise Taillard, Miki Dancette, Françoise Cognet, Frédéric Le Rohellec, Clémence Kergonna et Denis Thouret

**Il était une fois**

2010 - La Ville de Rennes missionne l'ARCS pour conduire un diagnostic de territoire sur le quartier centre

2014 - Un collectif d'habitants et d'habitantes préoccupé par l'animatione ncentre-ville émerge.

2015 - Création de l'association loi 1901 "Collectif d'Animation Centre-Ville

2015 - Agrément EVS accordé par la CAF. L'ARCS renouvelle son soutien par une convention de partenariat et la mise à disposition d'un salarié à mi-temps.

2020 - Le Collectif d'Animation Centre-Ville, Un acteur du quartier au sein du projet du Jeu de Paume. Une intégration réussie.

*+Plus d'infos en pages centrales*

Le Collectif d'Animation Centre Ville : Une gouvernance horizontale

**Vers un nouveaux cycle de vie**

2022 - Le CACV poursuit son activité en toute autonomie avec une implication forte dans le quartier et dans le projet du Jeu de Paume.

2010 - 2021. Une histoire de mobilisation

**Une histoire qui s'achève pour l'ARCS, une nouvelle aventure pour le Collectif d'Animation du Centre-Ville.**

La convention qui liait l'ARCS avec le Collectif d'Animation du Centre-Ville est arrivée à échéance en cette fin d'année 2021. Aujourd'hui, il n'y a plus de mise à disposition d'un salarié pour l'accompagnement du Collectif.

**Sur cette année 2021, notre mission a été d'accompagner le Collectif vers une organisation autonome de son projet et de son activité.**
Nous avons ainsi outillé le Collectif et ses membres dans la prise de fonction employeur et ce à toutes les étapes qu'une telle démarche nécessite.

Nous avons aussi accompagné le Collectif dans l'écriture du renouvellement de son projet d'agrément « Espace de Vie Sociale ».

De manière générale, notre accompagnement a permis au Collectif d'Animation du Centre-Ville de construire sa nouvelle organisation en lien avec ses partenaires (CAF, Ville de Rennes, APRAS, …), d'élaborer et d'affiner son projet, de préciser les moyens nécessaires à cette évolution, de formaliser un cadre de fonctionnement et de construire de nouvelles collaborations et partenariats.

Carrefour city
COIFFEUR - VISAGISTE
COIFFURE

LES ÉVÉNEMENTS
LES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES
LA ROULOTTE A LIRE

# Mutuelle de groupe

**Quelques chiffres significatifs**

- - **151 personnes couvertes par la mutuelle de groupe** (118 adhérents et 33 ayants-droit) en 2021 : 22 nouvelles adhésions dont 13 personnes qui n'avaient pas de mutuelle auparavant
- - **1 temps fort sANtez-vous bien, fin 2021,** co-organisé par le groupe de travail bénévoles et les conseillères en économie sociale et familiale
- - **39 personnes rencontrées en rendez-vous individuels** (sans compter les rdv des CESF dans les Centres Sociaux)
- **33,3 %** des personnes rencontrées en rendez-vous individuels **expriment ne pas avoir de complémentaire santé** majoritairement pour des raisons financières
- -**54 % des personnes rencontrées expriment renoncer à certains soins : notamment en dentaire.**

## Eléments d'analyse de la Mutuelle des Pays de Vilaine sur le contrat de groupe

**Les effectifs ont augmenté entre 2020 et 2021 : +19,8 %**

**54,53 % des adhérents au contrat de groupe ont entre 60 et 79 ans.**

**La consommation médicale (= remboursement des prestations) :**

Nous constatons un recours massif à l'hospitalisation pour les personnes ayant souscrit à la garantie BASE et une augmentation des remboursements de soins : en frais médicaux courants et en dentaire (liée à la réforme du 100 % santé).

Pour la garantie COMPLETE, les adhérents ont un recours massif aux soins dentaires mais il y a une baisse des remboursements en pharmacie et en hospitalisation .

**Ce contrat de groupe continue de répondre à des besoins de soins importants auprès des personnes qui y ont souscrit.** Malgré tout, il reste déficitaire :

Les cotisations ne suffisent pas à couvrir : les dépenses de maladie, les contributions sociales croissantes instaurées par la loi (notamment la contribution sociale Covid19) et les charges de gestion de la Mutuelle des Pays de Vilaine.

Les nouveaux adhérents ont majoritairement entre 60 et 89 ans .

Une montée en charge de la réforme 100 % santé notamment en dentaire.

Les perspectives :

- Continuer d'étudier régulièrement le droit éventuel à la Complémentaire
- Santé Solidaire auprès des adhérents
- Etablir une vérification plus stricte dans le renouvellement annuel de l'adhésion de l'ARCS auprès des personnes qui bénéficient du contrat de groupe

**Environ 8 bénévoles restent investis sur le projet dont plus de la moitié depuis le tout début.**

Ils continuent de nourrir la réflexion et les échanges autour de ce projet notamment sur la question du nombre important de non-renouvellement des adhésions ARCS auprès des personnes adhérentes au contrat de groupe. Ils ont aussi participé activement à la co-organisation d'un temps fort « sANtez-vous bien » à l'automne 2021.

**Le temps fort sANtez-vous bien !**

Un temps fort transversal aux 6 Centres Sociaux à l'automne 2021 :

- 1 action sur une demi-journée par Centre Social
- 1 action spécifique pour les adhérents au contrat de groupe.

Au programme :

- Diverses thématiques abordées : le stress, le burn-out parental, le sommeil, …
- Des partenaires se sont associés tout au long de l'action : CPAM, les médiateurs sociaux numériques, les psys du cœur, … à l'occasion de forums ou les participants pouvaient venir s'informer.
- Des ateliers de découverte : Qi Chong, réflexologie, les gestes de premiers secours, sophrologie, cuisine…
- Un spectacle à Maurepas.

On imagine déjà renouveler ce temps fort en 2022 avec les bénévoles du groupe de travail et les CESF.

**En conclusion, des perspectives pour 2022**

- La réflexion continue d'être nourrie et les contours du projet vont être re-questionnés en lien avec le non-renouvellement des adhésions ARCS : un travail va être mené entre la Mutuelle des Pays de Vilaine, le Bureau de l'Association ainsi que le groupe de travail.
- Continuer d'accompagner les CESF dans la prise en main de l'outil et informer sur les évolutions des droits en santé.

# Rapport Financier sur les comptes 2021

**Méthode utilisée : partir des éléments énoncés au budget et les rapprocher de ceux réalisés.**

**Deux méthodes différentes pour présenter un compte rendu financier.**

Il y a plusieurs méthodes pour présenter un rapport financier. L'une d'elle est de partir des éléments budgétisés et de les comparer aux chiffres réalisés. Une seconde peut également consister en rapprochant les chiffres réalisés de deux exercices consécutifs.

La première méthode à l'avantage de mettre en relation des contextes a priori assez proches. L'évolution de l'activité ou de l'environnement est parfois telle que ce qui se produit une année peut être très différent de ce qui s'est produit l'année précédente. On pourra rétorquer que ce qui se produit à un moment donné peut-être très différent de ce qui avait été envisagé. Ce n'est pas faux… Néanmoins, lorsque nous construisons des budgets, nous le faisons en tenant compte d'objectifs ou d'éléments contextuels bien précis qui orienteront nos choix.

Pour ce rapport financier, nous avons donc pris le parti de comparer les chiffres réalisés aux chiffres budgétisés. Nous essayerons d'en présenter les écarts et si possible d'expliquer ces écarts. Toutefois, chaque fois que nous en ressentirons le besoin, s'il est significatif, nous rappellerons également les chiffres du réalisé 2020.

**Rappels des éléments du budget 2021.**

**La nécessité de remédier à des situations d'urgences, créées parallèlement à une situation financière instable.**

Nous avions mis en relief diverses difficultés organisationnelles rencontrées notamment au sein des fonctions Ressources Humaines et Système d'Informations. Ces difficultés nécessitaient d'y répondre en recourant notamment à des aides extérieures temporaires.

Une attention particulière autour des missions du Codir, notamment sur les domaines de la cohésion, de la gestion de la crise, de l'accompagnement au changement et du management était également mise en relief.

Au niveau de la formation, l'arrivée de nouveaux salariés, la nécessité de s'adapter à l'environnement extérieur nous avaient conduit à proposer un budget conséquent et exceptionnel.
L'ensemble de ces éléments conjoncturels représentait un coût évalué à 108 000 €. Nous rappelions par ailleurs qu'il s'agissait là de dépenses qui avaient été jusque-là différées dans un contexte financier incertain, du fait notamment de la baisse de la part conventionnelle de la Caf. Nous verrons si l'effort consenti avait été bien évalué ou s'il fallait au contraire le renforcer.

**Le redéploiement des nouveaux projets Petite Enfance / Enfance Parentalité des Centres.**

Septembre 2021 devait voir se concrétiser la mise en œuvre des nouveaux projets liés à la Petite Enfance au niveau de chaque Centre. Cependant, élément très important, le budget 2021 ne tenait pas compte de l'intégralité des modalités aussi bien en terme de coût salarial supplémentaire qu'en terme d'augmentation de l'activité. Nous verrons si l'impact a été sur les quatre derniers mois significatifs.

Rappelons par ailleurs qu'une partie du résultat 2020 avait été affecté en réserve (pour un montant de 100 000 €) pour soutenir l'évolution de notre offre Petite Enfance et notamment le décalage de timing entre les coûts et les recettes induits.

**La nécessité de renouveler un parc d'investissement vieillissant.**

Ce vieillissement de notre parc avait été pointé par notre Commissaire aux Comptes et par la Chambre Régionale des Comptes.

Pour l'année 2021, nous avions commencé à augmenter le budget des dotations aux amortissements d'un montant de 21 000 € ce qui correspondait en terme d'achat à un montant entre 60 000 et 100 000 €. Nous verrons si ces achats ont été effectifs ou pas.

Rappelons également qu'une autre partie du résultat 2020 avait été affecté en réserve pour également 100 000 €. Cependant, l'Assemblée Générale ayant eu lieu le 30 septembre 2021, il semblait déjà évident que l'ensemble de ces investissements se réaliseraient pour partie en 2021 et sur les années suivantes.

## Le résultat financier pour l'année 2021.

Le budget 2021 avait été voté avec un résultat excédentaire de 113 311 €.

**Le résultat réalisé pour 2021 présente un résultat excédentaire de 222 904 € que nous allons expliquer ci-après. Le tableau ci-dessous vous présente en grandes masses ces deux résultats ainsi que celui réalisé**

| | Réalisé 2021 | Budget 2021 | *Réalisé 2020* |
|---|---|---|---|
| Achats | 213 596 | 254 305 | *233 658* |
| Services extérieurs | 340 472 | 370 429 | *369 154* |
| Autres services extérieurs | 587 295 | 474 602 | *364 185* |
| **Total 1** | **1 141 363** | **1 099 336** | ***966 997*** |
| Masse salariale nette des aides à l'emploi | 4 156 588 | 4 322 771 | *4 169 397* |
| Autres charges du personnel | 3 368 | 5 000 | *3 724* |
| Congés payés, RTT, retraite, etc. | 19 007 | 2 000 | *3 029* |
| **Total 2** | **4 178 963** | **4 329 771** | ***4 176 150*** |
| Autres charges de gestion | 7 991 | 10 010 | *12 591* |
| Charges exceptionnelles | 20 018 | | *41* |
| **Total 3** | **28 009** | **10 010** | ***12 632*** |
| Dotations amortissements | 59 884 | 58 023 | *49 222* |
| Provisions risques et charges | | | *28 547* |
| Autres Impôt | -1 644 | | *602* |
| **Total 4** | **58 241** | **58 023** | ***78 371*** |
| **Charges** | **5 406 577** | **5 497 140** | ***5 234 150*** |
| Participation familles, locations salles | 107 732 | 142 174 | *76 540* |
| Adhésions | 10 078 | 11 700 | *9 113* |
| **Total 1** | **117 810** | **153 874** | ***85 653*** |
| Subventions | 5 431 637 | 5 375 677 | *5 358 816* |
| Correction Fonds dédiés 6 | -106 029 | | *113 467* |
| Correction Fonds dédiés 7 | 84 289 | 4 000 | *136 050* |
| **Total 2** | **5 409 897** | **5 379 677** | ***5 381 399*** |
| Autres produits de gestion courante | 18 131 | 9 600 | *29 417* |
| Produits financiers | 2 204 | 1 400 | *2 694* |
| **Quote part d'investissement** | **24 019** | 10 490 | *21 285* |
| Autres produits exceptionnels | | | *1 021* |
| Reprise sur provision | | | *1 000* |
| Autres reprises sur provision | | | *0* |
| Transfert de charges | 57 419 | 55 411 | *71 640* |
| **Total 3** | **101 773** | **76 901** | ***127 057*** |
| **Produits** | **5 629 480** | **5 610 452** | ***5 594 109*** |
| **Résultats** | **222 904** | **113 312** | ***359 959*** |

Premières constatations, le résultat 2021 est supérieur à celui budgétisé d'environ 82 000 €, inférieur au réalisé 2020 d'environ 165 000 €.

## Analyse des charges.

### Les achats, services extérieurs et autres services extérieurs.

#### Les achats.

Les « achats » regroupent les dépenses liées aux fluides (électricité, gaz, eau, etc.) ainsi que les dépenses d'activité courantes telles que les achats de matériel et de consommable informatique, de fournitures de bureau, de matériel d'entretien mais aussi les achats de petit équipement, d'alimentation, de matériel pédagogique, etc.

Entre le chiffre budgétisé et celui réalisé, on constate **une différence de presque 41 000 €.** Si nos prévisions sur les fluides étaient correctes (différence de - 2 700 € sur un budget global de 46 500 €), la différence est importante, parfois en positif parfois en négatif sur des postes tels que les fournitures d'entretien (+ 4 500 €), les petits équipements, matériels et outillages (+ 14 500 €), l'alimentation (- 19 300 €), la billetterie (- 18 300 €), les équipements de protection individuelles (- 5 700 €), les frais pédagogiques d'activités (- 6 100 €), ainsi que les achats de marchandises revendues (cafés sociaux, - 3 000 €). **Ces différences témoignent des conséquences de la crise sanitaire sur le niveau d'activité réalisé. Pour rappel, nous avons été contraints de fermer les Centres Sociaux en avril 2021 faute d'effectifs suffisants (absence pour garde d'enfants, pour des raisons de santé liées au COVID-19).**

#### Les services extérieurs.

Les « Services extérieurs » regroupent tout ce qui est lié au bâti (loyer, charges locatives) ainsi qu'à son fonctionnement et ses infrastructures diverses (par exemple, toutes les maintenances et entretien). On y retrouve également le coût des assurances (nettes des remboursements en cas de sinistre) et d'éventuelles locations.

Entre le chiffre budgétisé et celui réalisé, on constate **une différence de presque 30 000 €.** Cela provient en très grande partie d'une correction technique sur le montant des charges locatives (- 22 300 €). Nous constatons en effet **un décalage de timing important entre la facturation et la réalisation de ces charges.** Entre nos prévisions de coût (souvent prudentes) et la facturation, il peut y avoir des décalages de 2 ans ou plus. Par exemple, pour l'actuel ESC de Maurepas, nous ne connaissons toujours pas le montant des charges locatives de 2019, ni celles bien sûr des années d'après. Nous avons également une différence non négligeable (- 5 800 €) sur le poste « entretien et réparation du matériel.

**Les autres services extérieurs hors mise à disposition du personnel.**

On entend par « Autres services extérieurs » les achats liés à des prestations extérieures, qu'elles soient liées à l'activité ou pas. On y retrouve ainsi tout ce qui a trait aux transports, aux intervenants extérieurs, spectacles, animations diverses, aux hébergements, etc. On y trouve enfin les frais de formation nets des remboursements par notre organisme paritaire collecteur agréé. On y inclut également des frais tels que les honoraires, les coûts liés à la téléphonie et aux affranchissements, au réseau internet, les cotisations diverses et adhésions à des associations partenaires, aux impressions, aux relations extérieures, etc. C'est également dans ce poste comptable que nous enregistrons les accompagnements extérieures liés aux besoins d'évolution de la structure évoqués dans la première partie de ce rapport.

**La différence entre ce qui avait été budgétisé et ce qui a été réalisé est d'environ + 112 700 €.** Mais ce chiffre cache des disparités. En effet, si sur un certain nombre de postes de dépenses, le chiffre réalisé est moindre que celui budgétisé (Frais de missions, de réceptions, de fonctionnement des instances associatives, de transports, impressions, l'ensemble représentant une différence de 30 000 €), il est en revanche plus important au niveau des accompagnements et formation initialement prévus (que nous évoquions plus haut), témoignant **des besoins immédiats pour l'Association, mais aussi de remédier à des situations d'urgences.**

**Une masse salariale (nette des aides à l'emploi) contenue.**

**Entre le coût prévu et le coût réalisé, la différence globale (en tenant compte des différentes provisions afférentes) est de – 150 800 €,** et cela en dépit de l'embauche de nouvelles salariées sur le secteur de la Petite Enfance à compter du 1er septembre. L'évolution de notre offre nécessite en effet l'embauche de 7 nouveaux ETP, faites progressivement.

Cette différence témoigne certes d'une maîtrise de notre masse salariale globale, mais également d'une **absence importante des équipes salariées liée notamment à des arrêts maladie qui ont occasionné une gestion colossale et sans précédent pour la fonction RH et une désorganisation au niveau des Centres et du Siège.**

Nous pouvons également noter que le niveau de notre masse salariale est à 2 800 € près celui de 2020.

**Les dotations aux amortissements.**

Les dotations aux amortissements correspondent à la perte de valeur annuelle de nos immobilisations. Elles sont donc un bon indicateur sur le niveau de notre parc d'investissements. Le niveau de ce poste est un peu plus élevé que ce que nous avions prévu (+ 1 860 €) et évolue de 10 660 € par rapport à 2020.

Cela signifie tout simplement que nous avons fait quelques achats en 2021 mais l'effort prévu sur les achats d'immobilisations ne s'est pas réalisé en 2021. C'est là quelque chose de tout à fait normal puisque **le Plan Pluriannuel d'Investissement est en cours de réalisation et que les impacts devraient se faire ressentir à partir de 2022, justifiant notre dotation à une réserve de 100 000 €.**

**Par ailleurs, notre obligation de recourir aux règles de marchés publics augmentent nos délais d'acquisitions. Il faut prévoir entre 4 et 6 mois entre le lancement d'une démarche et son aboutissement. En avril 2022, nous avons clos le processus d'achat de matériel informatique qui avait commencé en octobre 2021.**

**Les autres charges de gestion courante et les charges exceptionnelles.**

Il s'agit pour l'essentiel d'écritures corrigeant une erreur d'estimation de prestations accueil de loisirs en 2020 (pour 9 500 €), d'un litige avec notre ancien opérateur de téléphonie (7 200 €) et de la bonification accordée aux familles (pour 3 300 €) dans le cadre de notre action Epargne Bonifiée.

**Analyse des produits.**

**Un niveau de ressources propres en hausse progressive.**

Ces ressources correspondent aux adhésions, aux participations des familles (actions diverses, Accueil de loisirs, haltes garderies, etc.) aux recettes issues de nos locations de salles et issues de nos cafés sociaux.

Nous sommes en deçà de nos prévisions (- 36 000 €), tenant compte de la baisse d'activité inhérente aux impacts de la crise sanitaire Covid-19, mais nous remontons la pente après l'année 2020 sans atteindre encore le niveau de 2019 (174 000 €).

**Le niveau des adhésions (contributions volontaires) se maintient fort honorablement.**

**Les subventions (hors aides à l'emploi) demeurent l'élément essentiel de notre budget et évoluent.**

Hors aides à l'emploi, les subventions représentent 96% de nos ressources. Plusieurs constatations peuvent être faites lorsqu'on en étudie le détail.

| | Réalisé 2021 | Budget 2021 | Ecart |
|---|---|---|---|
| Etat (autre que aides à l'emploi) | 5 750 | 2 000 | 3 750 |
| Département (autre que aides à l'emploi) | 60 928 | 69 500 | -8 572 |
| Convention VDR | 2 075 980 | 2 129 200 | -53 220 |
| Ville divers (autres que aides à l'emploi) | 127 546 | 129 632 | -2 086 |
| Convention Caf | 1 592 381 | 1 592 383 | -2 |
| Bonus mixité social | 208 800 | 251 700 | -42 900 |
| Bonus territoire | 213 195 | 0 | 213 195 |
| Caf divers | 78 270 | 34 597 | 43 673 |
| Prestations de services Caf | 916 578 | 981 857 | -65 280 |
| Dispositif Contrat de Ville | 81 500 | 85 998 | -4 498 |
| Autres subventions | 70 710 | 98 810 | -28 101 |
| | **5 431 637** | **5 375 677** | |

Globalement, nous avons reçu plus de subventions que celles qui étaient prévues, et plus qu'en 2020.
**La part conventionnelle de la Ville de Rennes est moindre que celle prévue (- 53 200 €).** Cette baisse est due à notre contribution à un **fonds de solidarité** constitué par la Ville pour aider les associations en difficulté financière faisant suite à la crise sanitaire que nous avons connue.
**La part conventionnelle de la Caisse d'Allocations Familiales** correspond à celle prévue. Mais **elle a diminué de 98 000 € par rapport à celle versée en 2020** conformément à la baisse progressive prévu dans notre Convention tripartite.
**Le Bonus Mixité Sociale est moindre que celui prévu** (- 42 900 €). Ce Bonus Mixité Social porte assez mal son nom puisqu'il est calculé en fonction du quotient familial des familles (plus il y a de familles avec un faible quotient, plus ce bonus est élevé). Les deux Centres où il n'atteint pas son niveau maximal sont Cleunay et les Champs Manceaux.
**L'apparition d'un nouveau Bonus non prévu au budget, le Bonus Territoire** (auparavant versé à la Ville) qui se calcule en fonction du nombre de places dans les haltes garderies et suivant un calcul qui prend en compte un certain nombre d'éléments (niveau de charges global, niveau des principales ressources) représente une part importante de 213 200 €.
**Les prestations de services sont moindres que celles prévues (-65 000 €)** attestant d'une reprise graduelle de l'activité et des impacts de la crise sanitaire (fermeture des Centres Sociaux en avril 2021). Les prestations de service unique (prestations issues des heures réalisées dans les haltes garderies expliquent une grande partie de cet écart (63 700 €).

Si on ajoute les aides à l'emploi et la mise à disposition gratuite de certains de nos locaux par la Ville, la part du département représente 1,62 % de nos subventions, la part de la Ville représente 42,90 %, et la part de la Caisse d'Allocations Familiales (fonds propres + prestations de services) représente 52.2 %.

## La part du bénévolat.

Les temps de présence aux instances officielles (Conseil d'Administration, Bureau, Commissions, Collectif d'Animation, etc.) ainsi que les autres contributions bénévoles représentent **17 139 heures ce qui correspond à 9 ETP.**

En tenant compte de la règle de valorisation appliquée au smic horaire brut de 10,85 €, cela représente un montant valorisé de 185 958 €.

## Le Bilan de l'ARCS au 31 décembre 2021.

| Actif | 2021 | 2020 | Passif | 2021 | 2020 |
|---|---|---|---|---|---|
| **IMMOBILISATIONS** | **252 812** | **231 655** | **FONDS ASSOCIATIFS (Fonds propres)** | **1 845 270** | **1 612 453** |
| La valeur nette du "gros" matériel. | | | Apport des financeurs à la création | 140 540 | 140 540 |
| **CREANCES** | **1 520 810** | **1 082 505** | Reprises d'autres associations | 51 142 | 51 142 |
| Ce qu'on lui doit *Facturations diverses, prestations Caf, autres subventions à recevoir…* | | | Réserves | 399 149 | 199 149 |
| | | | Cumul des résultats financiers de 2003 à 2021 | 989 408 | 829 449 |
| | | | **Excédent financier** | **222 904** | **359 959** |
| | | | Subventions d'investissements nettes | 42 127 | 32 214 |
| **CHARGES D'AVANCE** | **8 009** | **7 190** | **PROVISIONS POUR RISQUES** | **320 745** | **283 547** |
| **TRESORERIE** | **1 944 418** | **2 345 439** | Risque de débourser. | | |
| Ce qu'elle possède en banque *Compte courant, caisse, placement* | | | **DETTES à COURT TERME ET FONDS DEDIES** | **1 560 034** | **1 770 791** |
| | | | Ce qu'elle doit et ce qu'elle a reçu d'avance sur 2021 | | |
| **Total** | **3 726 049** | **3 666 790** | **Total** | **3 726 049** | **3 666 790** |

Le document « Bilan » nous permet, en corrélation avec d'autres, d'évaluer la situation financière de l'Association au 31 décembre de chaque année. Nous pouvons ressortir quelques éléments :

La situation financière est solide. Nos fonds propres augmentent. **Mais la part des réserves pour projets augmente. Cela signifie que ces fonds propres seront en partie utilisés pour financer nos projets, que sont les évolutions de nos Accueils Petite Enfance et le renfort de notre parc d'immobilisations en matériels informatiques, travaux et mobiliers Petite Enfance en lien avec le passage en multi-accueils, ce qui aura un impact sur nos résultats à venir.**

Notre trésorerie baisse un peu par rapport à 2020, mais la part de nos créances augmente et celle de nos dettes diminue. On constate juste un décalage dans le temps du règlement de certaines de nos recettes.
Le montant de nos immobilisations nettes augmente très légèrement. Mais le niveau augmentera lorsque nous aurons terminé de travailler sur notre plan pluriannuel d'investissement.

## Continuer notre élan dans un cadre financier rassurant.

La crise sanitaire s'est invitée sur les années 2020 et 2021. Espérons qu'elle soit derrière nous en grande partie. Si cette crise s'est accompagnée de diverses souffrances, financièrement l'ARCS s'en sort bien et même renforcée grâce notamment à l'appui de nos partenaires financiers.

Les projets continuent et sont divers. **L'évolution de notre offre Petite Enfance**, qui nécessite un travail sur du long terme et rassemble beaucoup d'administrateurs, de salariés et de bénévoles semble commencer à porter des fruits et satisfaire les familles. L'effort est loin d'être terminé avec notre décision d'aller jusqu'au bout en évoluant vers des structures de type multi-accueils grâce aux soutiens de la Ville de Rennes, de la Caisse d'Allocations Familiales, ainsi que du Département.

D'autres projets se développent. Nous pouvons citer par exemple **nos offres de départ en vacances** qui pourraient par la suite faire l'objet d'un nouveau domaine d'activité stratégique.

Nous espérons, pour nos prochaines présentations du budget prévisionnel et nos prochains rapports financiers, pouvoir renouer avec une approche financière en lien avec nos Domaines d'Activité Stratégiques. Nos délais de transmission de documents pour cette année nous ont empêché de le faire pour ce présent rapport, mais ce n'est que partie remise.

**Nous avons conscience du travail encore à fournir et des moyens à mettre en œuvre. Dans cette optique, la Commission Projet Socioéconomique, à l'instar de ce qu'elle avait déjà entamé en 2020, propose d'affecter notre résultat 2021 de la manière suivante :**

**Dotation d'une réserve de 75 000 € pour renforcer celle déjà existante de notre offre Petite Enfance.**
**Dotation d'une réserve de 75 000 € pour renforcer celle existante sur nos achats d'immobilisations.**
**Doter le reste de notre résultat, soit la somme de 72 904 € en report à nouveau**.

# Perspectives 2022-2023

## Passage de Halte-Garderie en « multi-accueils »

Dans un premier temps, l'Association va étudier avec le Département, la CAF d'Ille et Vilaine et la Ville de Rennes la faisabilité technique des locaux pour permettre l'évolution en multi-accueils. L'Institut Petite Enfance Boris Cyrulnik accompagne l'ARCS dans cette première étape.
Dans un second temps, il s'agira de planifier les travaux nécessaires et de définir plus concrètement l'offre de service (amplitude horaire, fourniture des couches et des repas, continuité de service les jeudis et les mardis matins …) ainsi que la déclinaison opérationnelle en termes de ressources humaines et de modèle économique. Pour cette seconde étape, l'Association sollicitera des conseils extérieurs pour enrichir la construction de ces nouveaux projets de « multi-accueils ».
Nous aurons besoin de la participation des parents, des bénévoles, des salarié.e.s et de nos partenaires pour construire les projets sociaux, éducatifs et pédagogiques de nos futurs accueils Petite Enfance. Alors, tenez-vous prêt.e.s, car nous reviendrons vers vous très prochainement à l'occasion d'une journée de lancement officielle de l'ensemble de la démarche, le mercredi 29 juin 2022.

## Pour le Droit aux vacances !

Après avoir posé un premier cadre d'intervention pour l'organisation de l'été 2022, grâce à la participation d'habitants, de salarié.e.s et de partenaires, l'Association va poursuivre la précision de son projet politique et stratégique « Droit aux vacances ». Pour se faire les Collectifs d'Animation de chacun des Centres Sociaux Ty-Blosne, Carrefour 18, Champs-Manceaux, Cleunay, Villejean Ker Yann, Maurepas, seront consultés au cours du dernier trimestre 2022.
Ces travaux permettront d'aboutir à une nouvelle prise de position dans le cadre de notre projet associatif et d'alimenter la construction de la future convention tripartite avec la CAF d'Ille et Vilaine et la Ville de Rennes.

Sans plus attendre, la Fédération des Centres Sociaux et Vacances ouvertes vont accompagner les équipes professionnelles dans leur pratique autour de la place des bénévoles dans les projets vacances et la participation des premiers concernés dans la construction des forums vacances, des sorties à la journée, des séjours collectifs et l'accompagnement aux départs.

## DAS Accueil, information, orientation, convivialité

1er socle d'action des Centres Sociaux en référence aux agréments délivrés par la CAF, la fonction d'accueil fera l'objet d'un travail plus approfondi au cours de l'année 2022-2023. Il s'agit en effet de préciser ce que recouvre concrètement le DAS « Accueil, information, orientation, convivialité » pour l'ensemble des centres.

Au cœur des enjeux : l'accueil physique et téléphonique du Centre Social, l'accueil commun au sein des Espaces Sociaux Communs (ESC), la mission d'information et d'orientation des publics vers l'animation de la vie sociale et l'accès aux droits, sans oublier l'importance de la convivialité nécessaire à toute mise en confiance et au bien-être de chacun.e. L'ouverture de ce grand chantier débutera avant l'été 2022.

***DAS = Domaine d'Activité Stratégique***

## Développement durable

Enjeu partagé avec nos partenaires et plus particulièrement la Ville de Rennes, l'Association se donne pour objectif de valoriser l'ensemble des actions qu'elle réalise en matière de développement durable. Il s'agira de regarder ce que nous faisons en matière d'éducation populaire avec les habitants des quartiers, mais aussi dans le cadre de notre propre fonctionnement interne. Et dans ce domaine, nous ne manquerons d'exemples concrets !
Ce premier état des lieux permettra sans doute d'identifier de nouvelles pistes de travail en lien avec nos partenaires institutionnels et associatifs. L'ouverture de cette démarche est envisagée pour l'année 2023.

## Implantation territoriale

Dans le cadre des démarches de renouvellement des projets sociaux des centres de Maurepas, Cleunay et Villejean Ker Yann, le diagnostic des besoins des habitants et des familles révèle que certains quartiers se trouvent éloignés de l'animation de la vie sociale. C'est le cas de nouveaux quartiers comme La Courrouze, mais également de quartiers plus anciens comme Moulin du Comte et La Touche.
Une attention particulière sera portée à l'action des Centres Sociaux sur ces territoires en concertation avec la Ville de Rennes et la CAF d'Ille et Vilaine, et en complémentarité des différents acteurs de proximité sur ces territoires.
Nous en reparlerons ensemble très prochainement à l'occasion de la présentation des nouveaux projets sociaux de Maurepas, Cleunay et Villejean Ker Yann, au Conseil d'Administration de l'ARCS du mois d'octobre prochain.

## De nouveaux projets sociaux à l'horizon

Au tour des Centres Sociaux Ty-Blosne, Centre Social Carrefour 18, Centre Social Champs-Manceaux, d'enclencher leur démarche de renouvellement de projet social avec le concours des habitants, des familles, des bénévoles, des salarié.e.s et des partenaires.
Lancement officiel à la rentrée scolaire 2022-2023 ! A vos marques, prêt.e.s …

## Renouvellement de la Convention Tripartite VDR-CAF-ARCS

La Convention d'objectifs et de financement entre la CAF d'Ille et Vilaine, la Ville de Rennes et l'ARCS arrivera à échéance fin 2023. La nouvelle convention tripartite sera donc travaillée de manière conjointe sur l'année 2022-2023. Les échanges ont déjà commencé au sein du Comité de suivi de la Convention animé par l'APRAS. La méthode et le calendrier de travail seront définis en octobre – novembre 2022. Nous avons hâte !

## L'Association « post-Covid »

Depuis mars 2020, la mise en œuvre de nos projets et nos modes de fonctionnement ont été fortement impactés par la crise sanitaire. Le lien social, les situations économiques et familiales, l'engagement bénévole, le travail d'équipe ont pu être fragilisés dans bien des cas.

La remobilisation des habitant.e.s et des familles, tout comme la cohésion des équipes constituent des enjeux majeurs dans un contexte « post-Covid ». La relance des formations à destination des équipes bénévoles et salariés sera un réel point d'appui.

## 20 ans ! Ça se fête !

« Vos rêves pour la société en 2023 … », c'est ce que l'Association avait posé comme question aux habitants des différents quartiers populaires à l'occasion de ses 10 ans en 2013. L'ensemble de ces vœux citoyens constitue le trésor de l'ARCS précieusement gardé dans les locaux de son siège social. Réouverture prévue, en juin 2023 pour mesurer le chemin parcouru à l'occasion d'une grande fête conviviale !!! Les idées fusent déjà pour créer un bel événement tous ensemble !

# Association Rennaise des Centres Sociaux

## Maurepas

Espace du Gros Chêne
11C place du Gros Chêne
35 700 RENNES
Tél. : 02.99.27.48.27
cs.maurepas@assoarcs.com

## Ker Yann - Villejean

42 Cours Kennedy
35 000 RENNES
Tél. : 02.23.46.85.70
cs.villejean@assoarcs.com

## Cleunay

49 rue Jules Lallemand
35 000 RENNES
Tél.: 02.99.67.32.14
cs.cleunay@assoarcs.com

## Ty-Blosne

7 Boulevard de Yougoslavie
35 200 RENNES
Tél. : 02.99.50.90.47
cs.ty-blosne@assoarcs.com

## Mission Centre-Ville

## Champs-Manceaux

15 rue Louis et René Moine
35 200 RENNES
Tél. : 02.99.50.86.70
cs.champsmanceaux@assoarcs.com

## Carrefour 18

7 rue d'Espagne
35 200 RENNES
Tél. : 02.99.51.32.25
c18@assoarcs.com

## Siège social

216 rue de Châtillon
BP 20313
35203 Rennes Cedex 2
Tél. : 02.99.51.44.39
arcs@assoarcs.com

https://centres-sociaux-rennais.org/

https://fr-fr.facebook.com/AssociationRennaiseDesCentresSociaux/

ASSOCIATION RENNAISE CENTRES SOCIAUX

*Les habitants·es en action*